

# VOUS ÊTES SUR LE DÉPART ?



## La check-list du voyageur :

- Passeport et/ou carte d'identité valables jusqu'à au moins 6 mois après mon retour
- Assurance voyage (maladie, accident, rapatriement,...)
- Vaccins obligatoires en ordre
- Permis de conduire et voiture en ordre
- Inscription sur [www.travellersonline.be](http://www.travellersonline.be) (gratuit !)
- Consulter l'avis de voyage du SPF Affaires étrangères pour ma destination
- Numéros de téléphone utiles à portée de main:
  - mes proches (famille, amis, employeur)
  - mon tour opérateur
  - mon assurance voyage
  - ma mutualité
  - ma banque
  - l'ambassade ou le consulat belge sur place (ou n'importe quelle autre représentation européenne si pas de représentation belge)
- ...



## Le saviez-vous ?

En cas de graves problèmes à l'étranger (accident grave, arrestation, détresse extrême,...), vous pouvez, sous certaines conditions, bénéficier d'une assistance consulaire belge ou européenne dans le cadre de la **Loi Assistance**.

Pour en savoir plus, consultez le site : [www.assistanceconsulaire.be](http://www.assistanceconsulaire.be)



ROYAUME DE BELGIQUE  
Service public fédéral  
Affaires étrangères,  
Commerce extérieur et  
Coopération au Développement



travellersonline